

CALCUL DU QUOTIENT MUNICIPAL

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Justificatifs de l'autorité parentale :

- Livret de famille ou extrait de naissance
- Jugement de divorce (le cas échéant) ou autre décision judiciaire concernant la garde de l'enfant et le montant de la pension alimentaire (s'il y a lieu)

Justificatif de domicile :

- La dernière quittance de loyer + charges locatives ou décompte de remboursement de crédit + les charges de copropriété

Justificatifs CAF :

- Attestation de quotient avec n° allocataire sur le dernier mois en cours
- Attestation de paiement sur les 12 derniers mois

Justificatifs de ressources (selon la situation) :

- Dernier avis d'imposition ou de non imposition sur le revenu
- **Salarié** : les trois derniers bulletins de salaire dont celui du mois de décembre de chaque personne vivant au foyer
- **Profession libérale** : le dernier avis d'imposition ou le montant du chiffre d'affaire annuel et le justificatif de l'activité libérale (Kbis)
- **Chômage** : la notification de Pôle Emploi, précisant le montant des indemnités et le dernier avis de paiement
- **Pension de retraite** : la notification d'attribution portant le montant et le dernier avis de paiement